

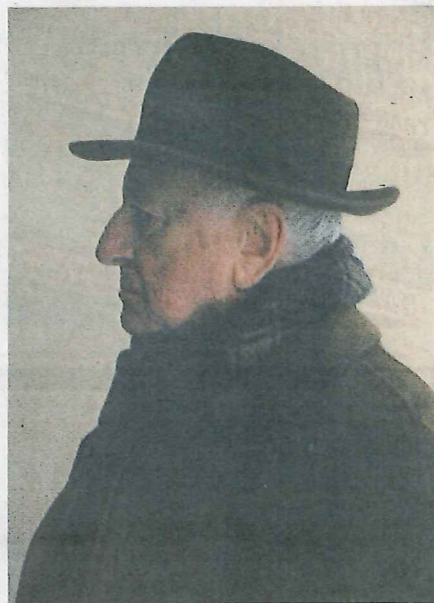
Un imbroglio juridique où l'on croise, sur fond d'œuvres douteuses, le mécène Pierre Bergé, une experte en art et un milliardaire américain. C'est la collection de ce fan de Cocteau, bientôt exposée à Menton, qui sème la discorde.



Jean Cocteau, en 1936. PHOTO LIMOT. RUE DES ARCHIVES



Severin Wunderman, en juin 2005. PHOTO DR



Pierre Bergé, en 2010. PHOTO MARC CHAUMEIL

Cocteau Nouveau musée et vieilles querelles

Par ÉDOUARD LAUNET

Depuis 1995, l'entrepreneur et mécène Pierre Bergé est titulaire du droit moral sur l'œuvre de Jean Cocteau. C'est en cette qualité qu'il a été condamné, le mardi 24 mai, par le tribunal de grande instance de Paris, à verser 30 000 euros de dommages et intérêts à Annie Guédras, experte de l'œuvre graphique du poète.

Méandreuse autant que surprenante, cette affaire est liée à l'ouverture, en novembre, d'un nouveau musée Jean-Cocteau dans la ville de Menton (Alpes-Maritimes), lequel sera alimenté par une collection de plusieurs centaines d'œuvres amassées par un Américain fortuné, Severin Wunderman, décédé en 2008. Annie Guédras avait mis en doute

l'authenticité d'une partie de ces pièces. Ce fut le début de ses ennuis, ainsi que de ceux d'Hugues de la Touche, qui fut débarqué de son poste de conservateur des musées de la ville pour la simple raison, selon lui, qu'il avait partagé les doutes d'Annie Guédras sur la valeur de la collection Wunderman.

Jean Marais refuse le legs

L'affaire commence en 1963, à la mort de Jean Cocteau. L'artiste a fait de son dernier compagnon, Edouard Dermit (Antoine de son vrai prénom), son légataire universel. Le testament du poète voit loin : il stipule qu'à la mort de Dermit, ce sera l'acteur Jean Marais qui héritera des droits patrimoniaux et moraux, puis que le tout, à la mort de Marais, passera entre les mains de Carole Weisweiler, fille de Francine Weisweiler, grande amie et mécène de Cocteau. Pourtant, les choses vont se passer différemment. Premièrement, Jean Marais refusera le legs. En

suite, quelques années avant sa mort, Edouard Dermit confiera à Annie Guédras le soin d'établir un répertoire des dessins de Cocteau. Le marché se trouve être envahi par les faux, et cela ne s'est pas arrangé depuis : Guédras, qui a expertisé quelque 4 000 œuvres entre 1973 et 2009, a estimé qu'il y avait aujourd'hui plusieurs centaines de pièces douteuses en circulation.

A l'époque, Dermit couche donc l'experte sur son testament comme héritière du droit moral sur les œuvres graphiques et plastiques de son ex-compagnon. Quelques jours plus tard, un codicille transfère l'ensemble du droit moral à Pierre Bergé, devenu un proche de Dermit, tout en maintenant à Annie Guédras son titre d'experte exclusive auprès de la succession. Si bien qu'à la mort d'Edouard Dermit, en 1995, toutes les personnes intéressées par la succession Cocteau (la famille Dermit, Bergé, Guédras, Carole Weisweiler et Dominique Marny, petite-nièce de Coc-

teau) se retrouvent chez un notaire pour signer un pacte.

Fasciné par les œuvres liées à la mort

Pierre Bergé – à travers un comité Cocteau chargé de l'aider dans sa tâche d'héritier du droit moral – est confirmé dans son rôle et se voit allouer 30% des droits d'auteur sur l'œuvre de Cocteau pour financer la gestion de ces droits. Annie Guédras devient quant à elle « seule habilitée à expertiser, authentifier et répertorier » l'œuvre graphique de Cocteau. Entre Bergé et Guédras, des tiraillements vont apparaître dans les années qui suivent, la seconde reprochant notamment au premier d'authentifier lui-même certaines œuvres. De son côté, Bergé contestera, dit-on (il n'a pas répondu à nos messages), certaines expertises de Guédras. Les choses se gâtent franchement lorsqu'en scène un certain Severin Wunderman,



Le musée Jean-Cocteau, à Menton, qui ouvrira en novembre. PHOTO LISA RICCIOTTI

épris de l'œuvre de Cocteau. Né en 1938 dans une famille juive de Bruxelles, Wunderman a émigré aux États-Unis après un apprentissage dans l'horlogerie. Là-bas, il quitte l'école à 16 ans, démarre avec quelques dollars en poche et bâtit au fil des années une immense fortune dans les montres, reprenant notamment les montres Corum. L'homme est un original. Spécialiste des mariages courts (entre dix-neuf jours et neuf mois), il est un temps l'époux de l'actrice Gail O'Grady, de *NYPD Blue*. On le voit peu, il ne donne que de rares interviews et vit retranché. Il devient un ami de Steven Spielberg, avec lequel il crée une fondation dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah. Le cinéaste lui fait faire une courte apparition dans *Artificial Intelligence*.

Severin Wunderman dit avoir été fasciné par l'œuvre de Jean Cocteau dès l'âge de 18 ans. Il commence sa collection avec un portrait de Jean Marais récupéré pour 1700 francs belges à Bruxelles. Sa fortune croissant, il se met à acheter dans diverses ventes, pas toujours avec un grand discernement selon certains experts. En 1985, il ouvre un «Severin Wunderman Museum» à Los Angeles. Il le ferme dix ans plus tard et transfère sa collection à l'université du Texas à Austin. Il réchappe d'un cancer du poumon et se passionne soudain pour les œuvres liées à la mort, décorant ses demeures de Londres, New York, La Chaux-de-Fonds (Suisse) et son château de La Colle-sur-Loup, près de Cagnes-sur-Mer, d'un mobilier extravagant avec têtes de mort et vanités diverses.

En 2005, ce petit homme chétif à la tête rasée lègue à la ville de Menton – qui avait fait de Cocteau un citoyen d'honneur après que celui-ci avait redécoré la salle des mariages de

l'hôtel de ville – une partie de sa collection, devant laquelle l'université du Texas aurait finalement fait la fine bouche.

L'experte fronce le nez

Le comité Cocteau de Pierre Bergé est alors appelé à donner un avis. L'experte Annie Guédras fronce le nez. «*Elle a estimé que tout était faux, elle avait un a priori négatif*», rapporte Stéphane Chomant, ancien secrétaire général du comité Cocteau, qui a quitté ses fonctions le mois dernier. *Sa position était un peu radicale. Nous avons dû faire appel à un autre expert.*» Hugues de la Touche, ancien conservateur des musées de Menton, a un souvenir différent. «*Annie Guédras m'a dit, sur la base d'expertises précédentes: "Soyez circonspects, il y a des faux dans cette collection"*», Annie Guédras, actuellement hospitalisée, n'a pu répondre à nos questions.

Lorsque, en tant que conservateur du musée Cocteau, Hugues de la Touche est invité au château de Severin Wunderman (un ancien relais de chasse de François I^{er}) pour découvrir les œuvres – qu'il ne peut évaluer qu'à travers de photocopies –, il est enclin à partager le point de vue d'Annie Guédras: «*Cette collection m'a semblé d'une qualité douteuse, en tout cas peu digne d'un établissement labellisé musée de France* [ce sera le cas du musée qui ouvrira en novembre, ndlr]» rapporte-t-il. Le fait que l'on doute de la valeur de cet ensemble aurait rendu furieux Severin Wunderman, ainsi que le député-maire de Menton, Jean-Claude Guibal (UMP). Celui-ci dément: «*Cette affaire d'expertise n'a relevé que du seul comité Cocteau*». Résultat: ledit comité a désigné un autre expert, Patrick Martin. Wunderman et Pierre Bergé se connaissaient: ils avaient déjeuné ensemble, il y a quelques

années, chez Laurent, restaurant chic des Champs-Élysées à Paris. Repas lors duquel, raconte un témoin, ils s'étaient raconté leurs vies et au terme duquel le Belgo-Américain, arborant au revers de son veston une broche de brillants en forme de tête de mort, avait accepté de contribuer pour 300 000 euros au chantier de réfection de la Maison Cocteau à Milly-la-Forêt (Essonne). Celle-ci a été transformée en un joli musée par Pierre Bergé et ouverte au public l'an dernier, après des années de travaux.

Se voyant peu à peu débarquée de sa fonction d'experte en titre, Annie Guédras a choisi de se retirer du comité en janvier 2008. L'an

En février, une expertise a conclu qu'une vingtaine d'œuvres n'étaient pas de la main de Cocteau, et que quinze autres étaient des copies tardives.

dernier, elle a saisi l'avocat Alexandre Varaut pour défendre ses droits. Le juge vient donc de lui donner raison, sur la base du pacte signé en 1995. Les dommages qu'elle percevra correspondent aux revenus qu'elle aurait dû recevoir en sa qualité d'experte depuis trois ans. Pour Pierre Bergé, M^e Emmanuel Pierrat a immédiatement interjeté appel.

Caractère ombrageux

La première pierre du musée «Jean Cocteau-Severin Wunderman» à Menton a été posée en décembre 2008, quelques mois après le décès du donateur américain. En février 2011, une expertise réalisée par les experts Patrick Martin et Dominique Bert a conclu qu'une vingtaine d'œuvres de la col-

lection Wunderman n'étaient pas de la main de Cocteau, et que quinze autres étaient des copies tardives. «*Notre analyse et celle d'Annie Guédras me semblent assez convergentes*», commente Dominique Bert. La donation de Wunderman comprend 623 dessins, 425 photographies, 177 manuscrits, 70 affiches, 51 imprimés ainsi que sculptures, céramiques, vitraux, tapisseries. Le musée ouvrira le 6 novembre dans un bâtiment dessiné par l'architecte Rudy Ricciotti. Les 36 œuvres douteuses ne seront finalement pas exposées.

Tout ça pour ça? S'agissait-il simplement de ménager de son vivant la susceptibilité de Severin Wunderman, connu pour son caractère ombrageux? En 1995, le *Los Angeles Times* écrivait: «*Non content de crier en fracassant divers objets, il a déjà balancé par la fenêtre de sa Rolls-Royce plus d'un téléphone portable.*» Peut-être a-t-il fallu faire preuve de beaucoup de souplesse pour que Wunderman ne

prene pas son legs. Quitte à fermer les yeux sur quelques objets douteux, au moins quel temps? Si Annie Guédras a obtenu (partiellement) réparation, Hugues de la Touche reste débarqué de sa fonction de conservateur des musées de Menton. «*Pour de tout autres raisons que la collection Wunderman*», assure Jean-Claude Guibal, qui lui reproche une «*gestion hasardeuse*». Le différend entre les deux hommes se poursuit devant les tribunaux.

L'affaire de l'héritage coctalien n'est sans doute pas close. Sur la tombe de Cocteau, enterré dans la chapelle Saint-Blaise-des-Simples à Milly-la-Forêt, est gravée cette épithaphe: «*Le reste avec vous.*» Le poète ne croyait pas si bien dire. ♦